

Conditions Générales du Programme Voyageur Fréquent

Programme	Achat Minimum	Suppléments*	Types de véhicule	Disponibilité	Echangeable
Voyageur Fréquent Standard	10 traversées allers simples en période de faible affluence	Des suppléments peuvent être applicables suivant le type de véhicule, les dates et les horaires de voyage sélectionnés. Des suppléments s'appliquent pour le transport des animaux de compagnie	Voiture, Moto et fourgonnette. Pour les minibus, camping-car*, remorque*, caravane* des suppléments s'appliquent.	L'ouverture d'un compte et les réservations Voyageur Fréquent ne sont pas possibles à l'Enregistrement et sont soumises à disponibilité limitée. Il est conseillé de réserver à l'avance, surtout en période de vacances scolaires et période de forte affluence.	Vous devez vous présenter à l'Enregistrement au moins 45 minutes (mais pas plus de 2 heures) avant l'horaire prévu de votre départ. Votre réservation n'est pas valable en dehors des horaires que vous avez réservés. Cependant, suivant les disponibilités et les suppléments applicables nous vous proposerons un départ sur une autre navette.
Voyageur Fréquent FlexiPlus	10 traversées allers simples FlexiPlus	Des suppléments s'appliquent pour le transport des animaux de compagnie.	Voiture, Moto et fourgonnette seulement et sans attelage. Les véhicules de plus de 1m85 de hauteur et les motos ne peuvent accéder au salon FlexiPlus pour des raisons de sécurité.	L'ouverture d'un compte et les réservations Voyageur Fréquent ne sont pas possibles à l'Enregistrement.	Vous devez vous présenter à l'Enregistrement au moins 45 minutes avant l'horaire prévu de votre départ. Passée cette période limite de présentation à l'Enregistrement, nous vous proposerons d'échanger cette réservation pour le prochain départ, suivant disponibilités.
Offre 1 à 2 Jours Voyageur Fréquent	20 traversées allers retours Permet de rester jusqu'à 2 jours calendaires maximum. Le retour doit être effectué avant minuit (heure locale) le 2 ^{ème} jour calendaire à compter du départ. Non utilisable en compte joint.	Des suppléments s'appliquent pour les remorques et le transport des animaux de compagnie.	Voiture, moto et remorque* seulement	L'ouverture d'un compte et les réservations Voyageur Fréquent ne sont pas possibles à l'Enregistrement et sont soumises à disponibilité limitée. Il est conseillé de réserver à l'avance, particulièrement en périodes de fort trafic et de vacances scolaires	Vous devez vous présenter à l'Enregistrement au moins 45 minutes (mais pas plus de deux heures) avant l'horaire prévu de votre départ. Votre réservation n'est pas valable en dehors des horaires que vous avez réservés. Cependant, suivant les disponibilités et les suppléments applicables nous vous proposerons un départ sur une autre navette.

* Pour toute information concernant l'application des suppléments, consultez eurotunnel.com/voyageurfrequent ou contactez le 0810 63 03 04

<p>1. Disponibilité</p> <p>1.1 Les billets Voyageur Fréquent ne peuvent pas être surclassés ou échangés pour un autre billet Eurotunnel.</p> <p>2. Inscription</p> <p>2.1 Pour bénéficier de traversées Voyageur Fréquent, le client doit s'inscrire au Programme Voyageur Fréquent en ouvrant un compte sur eurotunnel.com/voyageurfrequent ou en contactant le 0810 63 03 04. Vous ne pouvez pas ouvrir de compte directement à l'enregistrement.</p> <p>2.2 Le titulaire d'un compte peut désigner un co-titulaire du compte. Ceci n'est possible qu'à l'ouverture du compte et ne pourra pas être modifié pendant la durée de validité de ce compte.</p> <p>2.3 Un minimum de 10 traversées doit être réglé d'avance lors de l'ouverture (voir le tableau ci-dessus). Ce montant sera porté au crédit de votre compte. Le compte sera débité chaque fois qu'un voyage est réservé. Vous ne pouvez pas utiliser le crédit de votre compte pour régler un supplément, son paiement sera effectué séparément.</p> <p>2.4 A l'ouverture de son compte, le client doit spécifier s'il ouvre un compte anglais ou français. Pour les comptes anglais, les règlements sont en Livre Sterling, pour les comptes français en Euros. Les suppléments seront payés dans la devise du compte. La langue utilisée pour toutes les communications entre le titulaire du compte et Eurotunnel est définie par le choix de la langue à l'ouverture du compte.</p> <p>2.5 Le titulaire du compte Voyageur Fréquent doit être âgé d'au moins 18 ans.</p> <p>3. Utilisation du compte</p> <p>3.1 Le titulaire du compte est responsable de toutes les utilisations et opérations effectuées sur son compte. En cas de compte joint, le titulaire et le co-titulaire sont tous deux responsables de l'utilisation et des opérations effectuées sur ce compte.</p> <p>3.2 Le titulaire du compte recevra un numéro de compte ainsi qu'un mot de passe. Ces éléments lui sont personnels et confidentiels (ainsi qu'à son co-titulaire) et ne devront pas être divulgués à une tierce personne.</p> <p>3.3 Les réservations peuvent être effectuées par le titulaire ou le co-titulaire, cependant, celui qui effectue la réservation doit être présent lors du voyage pour l'ensemble des traversées faites à son nom.</p> <p>3.4 La traversée sera refusée si la personne qui a réservé n'est pas présente lors du passage à l'enregistrement.</p> <p>4- Crédit porté au compte</p> <p>4.1 Lorsque que le paiement est effectué par chèque, les réservations doivent être effectuées 8 jours calendaires après l'ouverture du compte. Les E-Cards ne sont pas acceptés.</p> <p>4.2 Le crédit figurant au Compte est valable douze (12) mois à partir de la date de paiement. Tout crédit non utilisé expirera automatiquement et ne sera pas remboursé. Les réservations de traversées (et toute modification de réservation) devront également être effectuées et utilisées au plus tard à la date de fin de ladite période.</p> <p>4.3 Vous pouvez détenir plusieurs comptes sous le même nom.</p> <p>4.4 Une fois le Compte ouvert, il est impossible d'y ajouter des crédits. Le crédit porté au compte Voyageur Fréquent n'est ni remboursable ni transférable sur un autre compte.</p> <p>4.5 Le crédit du compte ne peut être utilisé pour le paiement d'autres produits et services (ex : suppléments animaux de compagnie)</p> <p>4.6 Les réservations Voyageur Fréquent et le crédit de votre compte ne peuvent pas être cumulés avec une autre promotion ou offre spéciale.</p>	<p>5. Réservations</p> <p>5.1 Le titulaire du compte ou le co-titulaire (si applicable) doit effectuer sa réservation à l'avance sur le site Internet d'Eurotunnel ou via le Centre d'Appels. Les réservations ne peuvent pas être effectuées à l'enregistrement. Pour réserver le titulaire ou le co-titulaire (si applicable) doit saisir son numéro de compte et son mot de passe. Les réservations sous soumises à disponibilités. Un numéro de réservation sera indiqué pour confirmer le voyage.</p> <p>5.2 Tout supplément est dû dans la devise du compte par carte bancaire uniquement. Les suppléments ne peuvent en aucun cas être payés en utilisant le crédit du compte Voyageur Fréquent.</p> <p>5.3 Les réservations peuvent être modifiées ou annulées au plus tard 24h avant le départ (sous réserve de disponibilité et du règlement de tout supplément applicable)</p> <p>5.4 Si une réservation est annulée dans la période de validité du Compte (12 mois), votre compte sera crédité du montant correspondant à la réservation initiale. Tout supplément versé sera, quant à lui, remboursé. Le remboursement des suppléments payés ne peuvent se faire au guichet d'enregistrement.</p> <p>5.5 Les billets Standards Voyageur Fréquent et 1 à 2 jours Voyageur Fréquent ne peuvent pas être surclassés en billets FlexiPlus</p> <p>6. Voyage</p> <p>6.1 La personne qui réserve doit impérativement être présente lors de tous les voyages réservés à son nom. A l'enregistrement le titulaire du compte doit présenter la carte bancaire utilisée à l'ouverture du compte, son numéro de Voyageur Fréquent et son numéro de réservation. Le co-titulaire devra présenter sa carte bancaire enregistrée pour information lors de la création du compte.</p> <p>6.2 Si la carte bancaire du co-titulaire n'est pas enregistrée (voir 6.1) la traversée sur ce compte Voyageur Fréquent devra être validée au Point d'Information de notre bâtiment Passagers.</p> <p>6.3 Une carte bancaire de société peut être utilisée pour ouvrir un compte Voyageur Fréquent mais DOIT être présentée à l'enregistrement par la personne qui a effectuée la réservation et doit être au nom du titulaire ou du co-titulaire (si applicable) qui devra être présent dans le véhicule lors de l'enregistrement.</p> <p>6.4 Eurotunnel se réserve le droit de refuser un voyage et de demander le paiement d'un billet plein tarif si la carte bancaire ne peut pas être présentée ou si le titulaire ou co-titulaire (si applicable) du compte Voyageur Fréquent n'est pas présent ce jour là à l'Enregistrement</p> <p>6.5 Conformément aux <u>Conditions Générales de Vente</u> d'Eurotunnel, les réservations ne sont valables que pour l'heure de voyage réservée et pour le type de véhicule indiqué. Cependant, votre réservation peut être modifiée suivant disponibilité et règlement des suppléments jusqu'à 24 heures avant votre voyage.</p> <p>7. Droits d'Eurotunnel</p> <p>7.1 Eurotunnel se réserve à tout moment le droit de modifier, voire de supprimer tout ou partie du programme Voyageur Fréquent, ainsi que le droit de modifier les présentes conditions générales, sans préavis ni notification préalable. Dans de telles circonstances, Eurotunnel remplira ses engagements envers tout crédit payé et toute réservation déjà effectuée.</p> <p>7.2 Eurotunnel se réserve le droit de refuser une demande d'ouverture de compte s'il y a eu préalablement constat d'abus dans l'utilisation du programme Voyageur Fréquent, un non respect des règles ou des conditions applicables.</p>	<p>Le refus d'ouverture ou fermeture d'un Compte est à l'entière discrétion d'Eurotunnel, tout comme le droit au remboursement des traversées non utilisées.</p> <p>7.3 Eurotunnel se réserve le droit de refuser d'ouvrir ou de fermer un compte Voyageur Fréquent sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Le Titulaire fera donc son affaire de toutes les conséquences directes et/ou indirectes (frais, pertes, demande d'indemnisation) subies ou qui pourraient être subies par lui-même ou tout tiers.</p> <p>8. Loi applicable et juridiction compétente</p> <p>8.1 Lorsqu'un client ouvre un Compte en français, ce contrat sera soumis au droit français, et il sera interprété conformément à celui-ci ; les deux parties à ce contrat se soumettent de manière irrévocable à la juridiction des tribunaux français. Lorsqu'un client ouvre un Compte en anglais, ce contrat sera soumis au droit anglais, et il sera interprété conformément à celui-ci ; les deux parties à ce contrat se soumettent de manière irrévocable à la juridiction des tribunaux anglais.</p> <p>9. Conditions Générales de Vente et Conditions Générales de Transport d'Eurotunnel</p> <p>9.1 Les <u>Conditions Générales de Vente</u> ainsi que les <u>Conditions Générales de Transport</u> d'Eurotunnel sont applicables. En cas de contradiction entre les présentes Conditions Générales et les Conditions Générales de Vente d'Eurotunnel, les présentes Conditions Générales relatives au Programme Voyageur Fréquent prévaudront et seront appliquées. En cas de contradictions entre les présentes Conditions Générales du Programme Voyageur Fréquent et les Conditions Générales de Transport d'Eurotunnel, les Conditions Générales de Transport d'Eurotunnel prévaudront et seront appliquées. Ces documents sont disponibles sur le site internet ou sur simple demande adressée à Eurotunnel.</p> <p>10. Protection des données</p> <p>10.1 Afin de permettre à Eurotunnel de fournir ce service au titulaire de compte ou co-titulaire. Il nous est nécessaire de conserver les informations (données) personnelles de nos clients. Pour consulter notre charte de confidentialité, veuillez consulter la Politique de protection des données personnelles et des cookies ou de prendre contact avec le Centre d'Appels.</p> <p>10.2 Eurotunnel souhaiterait conserver les données vous concernant afin de vous tenir informé(e) des offres et services Eurotunnel ainsi que des offres des sociétés tierces que nous pensons susceptibles de vous intéresser. Nous souhaiterions également pouvoir vous contacter afin d'obtenir votre avis sur nos produits et services et utiliser vos données dans le cadre des formations de notre personnel. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant à tout moment, conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, en vous adressant à Eurotunnel: Service Relations Clients, Siège d'Exploitation, BP 69, 62904 Coquelles Cedex. ou cliquez sur www.eurotunnel.com/fr/désinscrire</p> <p>11. Utilisateurs de fauteuils roulants</p> <p>Les utilisateurs de fauteuils roulants sont à déclarer lors de la réservation. Les consignes formulées lors du voyage sont à respecter.</p> <p>12. Transport d'armes à feu et munitions</p> <p>Toute arme à feu et munitions doivent être déclarées à l'Enregistrement et transportées en respect des instructions mentionnées sur les panneaux de signalisation présents sur les Terminaux. Merci de lire les <u>Conditions de Transport d'Armes à feu et de Munitions</u> à bord des navettes Passagers Eurotunnel.</p> <p>13. Transport de Carburant</p> <p>Merci de lire les <u>Conditions de Transport de Carburant</u>. Celles-ci sont également disponibles au point d'accueil de nos bâtiments passagers.</p>
---	--	---